

Sommaire

Nettoyons la nature.....	1
Amicale boule.....	2
Conseil municipal.....	3
Comédie itinérante.....	6
UCMV.....	7
TCM.....	8
Les Veyriers.....	8
Infos diverses.....	9
USM.....	10
Sayens.....	10
Animations	11
Animations	12

A flanc de coteau

Direction de la publication : Bernard Brunet
Tirage : 1 450 ex - impression : Le Crestois

Comité de rédaction :
commission publications

Secrétariat de rédaction et mise en page :
Sophie Pitet

Opération « Nettoyons Montmeyran » La jeunesse a fait place nette



Jeunes peut-être mais diantrement efficaces : c'est une équipe de jeunes, motivée, venue sur place avec leur propre matériel en n'ayant pas du tout connaissance d'un concours des meilleurs ramasseurs qui a remporté le premier prix de l'opération « Nettoyons Montmeyran ». Une action citoyenne que les élus du conseil municipal des enfants mènent depuis deux ans déjà ; ils avaient pour habitude de se réunir une fois par an pour nettoyer le parc du village et ont décidé l'an dernier de proposer une manifestation de plus grande ampleur en s'inscrivant dans l'opération nationale organisée en partenariat avec l'enseigne Leclerc.

Un moment convivial pour une action citoyenne

Tous les volontaires qu'ils soient petits ou grands ont ainsi eu la possibilité de participer. Les mineurs étant bien sûr sous la responsabilité des familles qui n'ont pas hésité à se salir les mains pour la bonne cause.

Le rendez-vous était fixé samedi 29 septembre à 9h45 derrière la mairie. Les participants accueillis par les élus du CME ont pu profiter d'une petite collation de bienvenue et se sont tous vu offrir un kit de nettoyage (kits préalablement commandés et offerts par le partenaire historique) comprenant sacs poubelle,

chasuble, et une paire de gants. En attendant le départ, le maire M. Bernard Brunet et plusieurs de ses élus se sont joints aux enfants et à leurs parents et ont tenu à féliciter les élus du CME pour cette belle initiative.

70 personnes, 12 équipes et un prix du jury pour une récolte de 25 sacs de déchets

Les zones à nettoyer dans le village étaient libres. Chaque équipe est ainsi partie, peu après 10h15 où bon lui semblait, essentiellement sur les diverses places du village, les parcs et des lieux connus des participants pour ne pas être très propres. Les nettoyeurs se sont ensuite rejoints de façon échelonnée entre 11h15 et 11h30 devant la salle des fêtes. Un véhicule plateau était là pour récupérer les sacs, tous bien remplis, qui dès le lundi suivant seraient triés et emmenés à la déchèterie.

Peu après, un jury composé d'un élu du CME Mathieu Le Bricon, d'Annabelle Dupret conseillère municipale en charge du CME, de Mehdi Marion animateur du CME, et d'un adulte et d'un enfant volontaires, parmi les participants, a délibéré pour choisir la meilleure équipe de ramasseurs de l'opération. Chaque juré, à sa libre appréciation (quantité, matière, originalité, objet insolite ramassé, composition de l'équipe...), disposait de trois points à attribuer, chacun à trois équipes différentes. Ce sont les « Raptors » qui se sont vu remettre le premier prix, composé d'une carte cadeau « loisirs et culture » pour l'équipe d'une valeur de 10 euros pour chacun des membres, offerte par le CME.

Les autres lots ont permis de récompenser une équipe d'adultes (second prix, avec un repas offert à et par l'Improviste de Chabeuil) et quatre autres équipes dont les enfants se sont équitablement répartis divers sacs de lots offert par Mac Donalds.

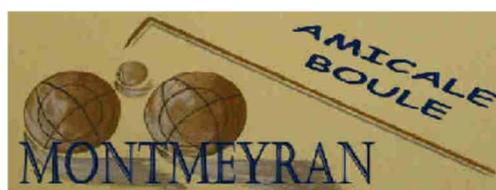
Un logo partagé pour une opération à renouveler

Si le prix avait surtout vocation à motiver et récompenser la participation active sur l'évènement, il est important de souligner l'implication et l'engouement des parents et des enfants qui se sont regroupés dans la bonne humeur. Cette année les élus du CME ont souhaité offrir à chacun des participants un petit lot identique afin de récompenser leur mobilisation pour le village.



Après avoir négocié lors d'un conseil municipal adulte un budget pour cela, les jeunes élus ont fait réaliser des porte-clés boussole comportant le logo « Nettoyons Montmeyran », crée pour l'occasion. Ces présents ont été fort appréciés de tous et rendez-vous a été donné pour l'année prochaine. On peut donc aller jusqu'à dire qu'en ce qui concerne le nettoyage du village, l'affaire est dans le sac !

Mehdi Marion.



INVITATION

ASSEMBLEE GENERALE DE NOTRE AMICALE

Le vendredi 08 novembre 2019

A 19 h 30 à la salle des fêtes

Ouvert aTous

Ordre du jour

-BILAN DE LA SAISON 2018/2019

-COMPTE REN DU FINANCIER

-PREVISION SAISON 2019/2020

-QUESTIONS DIVERS

FIN DE LA REUNION

APERITIF OFFERT

Conseil municipal du 26 septembre 2019 compte-rendu

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 13 juin 2019

Adopté à l'unanimité

2. Finances – Effacement d'une dette

Les créances éteintes suite à une procédure de rétablissement personnel ou de liquidation judiciaire ne pouvant plus faire l'objet de poursuites, ni de recouvrement doivent être distinguées des créances à admettre en non-valeur (poursuites sans effet, créances minimales, personnes disparues,...).

L'effacement de la dette (créance éteinte), prononcé par le juge ou la commission de surendettement, s'impose à la collectivité créancière, qui est tenue de le constater.

Le trésorier a informé la commune d'une décision de la commission de surendettement des particuliers de la Drôme qui a décidé d'effacer les dettes d'un débiteur de la commune dans le cadre d'une procédure de rétablissement personnel et a sollicité l'adoption d'une délibération constatant l'effacement de ces dettes.

Les dettes concernent des impayés de loyer pour un montant total de 1448, 29 euros. La somme est prévue au budget 2019.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de constater l'effacement des dettes pour un montant total de 1448, 29 euros.

Sens du vote : unanimité

3. Finances – Rapport de la Commission locale d'évaluation des charges transférées

Au cours de la séance du 5 juin dernier, la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) :

- a procédé à l'évaluation des charges transférées entre la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo et ses communes membres au 1er janvier 2019 (informatisation des écoles pour les communes de l'ancienne communauté de la Raye)
- s'est prononcée sur l'impact de la révision du pacte financier et fiscal (basculer d'une partie de l'attribution de compensation en investissement, reversement d'une partie de l'IFER)
- s'est prononcée sur des cas dérogatoires (transfert de la médiathèque d'Etoile-sur-Rhône, compensation de la vente d'eau par la commune de Peyrus).

Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve le

rapport de la CLECT et autorise le maire à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente.

Sens du vote : unanimité

4. Finances – Fixation d'une attribution de compensation en investissement

L'évolution du cadre juridique des attributions de compensation (AC) permet désormais d'imputer une partie du montant de l'attribution de compensation en section d'investissement en tenant compte du coût des dépenses d'investissement liées au renouvellement des équipements transférés, calculé par la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

La révision du Pacte Financier et Fiscal donne la faculté de corriger les attributions de compensation des modifications intervenues dans le mandat par la création d'une AC d'investissement à verser par les communes avec majoration due à concurrence de l'attribution de compensation de fonctionnement. Le mécanisme de neutralisation sera modifié simultanément en distinguant la neutralisation versée en fonctionnement de celle versée en investissement.

Cette modification constitue une condition de révision libre de l'attribution de compensation de la commune, nécessitant une délibération à la majorité simple du conseil municipal et à la majorité des deux tiers du Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide :

- que l'attribution de compensation de la commune sera révisée de la sorte à compter de 2019 :
 - la déduction des charges de fonctionnement s'appliquera sur l'AC de fonctionnement
 - les charges d'investissement transférées donneront lieu au paiement d'une AC d'investissement
- de prévoir la dépense correspondante en section d'investissement et de majorer l'attribution de compensation en fonctionnement à due concurrence, lors d'une prochaine décision modificative.
- d'autoriser le Maire ou son représentant à effectuer toutes démarches et signer tous documents de nature à exécuter la présente délibération.

Sens du vote : unanimité

5. Ressources humaines – Personnel en charge du recensement 2020

Un recensement de la population sera réalisé en 2020. Pour mener à bien les opérations de recensement, il est nécessaire de créer des postes de coordonnateurs et d'agents recenseurs pour la durée des opérations du recensement un coordonnateur communal et un coordonnateur communal adjoint.

Le conseil, après en avoir délibéré décide de créer pour la durée des opérations du recensement :

- 1 coordonnateur communal ;
- 1 coordonnateur communal adjoint ;
- le coordonnateur et le coordonnateur adjoint seront déchargés d'une partie de leurs missions habituelles et bénéficieront d'un repos compensateur en cas de dépassement de leur temps de travail

Sens du vote : unanimité

6. Ressources humaines – Modification du tableau des emplois

Suite au départ d'une agente titulaire du service périscolaire, une réorganisation de son poste nécessite une légère augmentation de son temps de travail annualisé. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide la modification suivante :

- Suppression au 1er octobre 2019 d'un poste d'agent d'animation à temps non complet (24.65h) au grade d'adjoint administratif
- Création au 1er octobre 2019 d'un poste d'Agent d'animation à temps non complet (25.50h) au grade d'adjoint d'animation.

7. Domaine – Principe de cession du bâtiment dit de la cure

Au regard des nécessités budgétaires de la commune, le conseil municipal décide :

- la mise en vente du bien dit de la cure sis au 31 grande rue à Montmeyran
- autorise le maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'aliénation de cette propriété et à signer toutes les pièces du dossier.

Sens du vote : unanimité

8. Domaine – Acquisition de parcelles liées au projet des Genceaux

Des parcelles sont nécessaires au projet de sécurisation de l'entrée du village par l'avenue des Genceaux.

- Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide
- l'acquisition à titre gratuit d'une bande de 28 m² sur la parcelle YL181 devenant parcelle YL181a
 - l'acquisition à titre gratuit d'une bande de 19 m² sur la parcelle YL300 devenant parcelle YL300c
 - l'acquisition à titre gratuit des parcelles YL302 et YL303
 - de prendre à sa charge les frais afférents à cette acquisition notamment les frais notariés et de détachement de parcelle.

Sens du vote : unanimité

9. Service public des énergies dans la Drôme (SDED) – Modification des statuts

Le SDED soumet à chaque commune membre une modification de ses statuts en vue de les actualiser conformément à la loi NOTRe et au schéma départemental de coopération intercommunal.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Approuve la modification des statuts du SDED
- Autorise le maire à signer tous actes afférents

Sens du vote : unanimité

10. Motion contre la diminution du temps d'ouverture du bureau de poste

Considérant que la direction de la Poste envisage d'accélérer les fermetures de bureaux de Poste ou de réduire de façon drastique les heures d'ouvertures de ses bureaux et notamment celui de Montmeyran.

Considérant que les représentants de la Poste ont été reçus à la demande des élus.

Considérant que le compte rendu de cette rencontre, rédigé par la « chef de projet Appui et transformation » de la direction régionale mentionne : « le bureau de Montmeyran présente des horaires d'ouverture (27h30 hebdomadaire) bien supérieurs à son activité réelle (14H hebdomadaires).

La Poste, dans un souci de saine gestion, doit se réorganiser tous les 2 ans et met alors en adéquation ses moyens à l'activité.

Les horaires du bureau sont donc destinés à être réduits prochainement, et ne correspondront sans doute plus aux besoins de la population.

C'est la raison pour laquelle nous vous avons proposé 2 solutions qui permettraient de conserver une présence postale sur votre commune avec une accessibilité horaire plus importante, tout en respectant l'équilibre économique de la Poste.

- Soit l'agence postale communale (APC): solution où la mairie garde la maîtrise des horaires avec 95% des services actuels du bureau de poste

- Soit un relais poste chez un commerçant: solution où les habitants de Montmeyran bénéficieraient d'une plus grande amplitude horaire avec 75% des services actuels rendus par le bureau de poste. »

Considérant que ceci constitue une régression sans précédent, et que cette décision unilatérale et sans aucune concertation va entraîner rapidement le déclin du bureau en raison du peu d'heures d'ouverture qui ne correspond pas au besoin de la population montmeyranaise.

Considérant le manque de considération des usagers de la Poste dans cette décision.

Considérant que ce service public postal à Montmeyran a déjà été l'objet de remises en cause importantes avec la fermeture du samedi matin et une réduction d'horaire qui ont abouti à une détérioration du service devant être rendu à la collectivité.

Le Conseil Municipal de Montmeyran lors de sa séance du 26 septembre 2019, à l'unanimité :

- refuse les solutions alternatives proposées
- renouvelle son attachement à la présence « indispensable » d'un bureau de poste qui assure 100% des délégations de service public prévues par la législation
- refuse toute réduction d'horaires du bureau de Poste de Montmeyran
- demande que les discussions sur le devenir de ce service public soient reportées après les élections municipales de mars 2020.

11. Compte-rendu des commissions et syndicats

André KEMPF explique que les panneaux patrimoine ont été réceptionnés. L'inauguration initialement prévue au moment de la fête de l'automne (qui a été annulée faute d'un nombre suffisant de participants) est reportée au 24 novembre pendant le marché de Noël. Claire LOROUE demande si les défibrillateurs seront

inaugurés en même temps. André KEMPF répond que ce sera le cas. Le maire ajoute que sur le mur de la poste, la fresque peinte par les enfants du centre de loisirs a été posée et sera inaugurée à cette occasion également. Il en profite pour remercier les enfants, l'équipe du centre de loisirs et Clément SANTOS qui s'est proposé pour initier et encadrer bénévolement ce travail auquel il a accordé tout le temps nécessaire.

12. Questions diverses

Le 11 septembre a eu lieu une présentation par Orange du déploiement de la fibre optique sur les trois communes. Trois phases sont prévues :

- la pose d'armoires de connexion dans le village
- la pose de la fibre elle-même
- la consultation des abonnés qui souhaiteraient s'équiper de la fibre jusque dans leur habitation. Pour la commune de Montmeyran, fin 2019 et 2020 seront consacrés à la mise en place des armoires et du réseau fibre optique et 2021 la mise en service et la consultation des abonnés.

Les services de l'Agglo chargés des cours d'eaux du bassin versant de la Véore et Barberolle ont été reçus. Dans un plan de vigilance des crues, ils proposent de mettre en place une surveillance de ces cours d'eau par l'apposition de repères de niveaux aux Dorelons pour l'Ecoutay et aux Puits pour L'Oye. Des personnes seraient alors chargées de faire ces relevés. L'idée étant que chaque commune prévient la commune en aval. Il a été également proposé de mettre en place des panneaux de dénomination des rivières et ruisseaux sur certains ponts. Le travail à entamer sur le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et le Document d'information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a aussi été évoqué.

Le maire explique que le service de l'agglomération a été reçu en mairie au cours de l'été et que l'implantation d'une borne en façade de la mairie a été décidée.

Le maire indique que la consultation des entreprises a eu lieu concernant la dénomination des voies. Deux entreprises ont été retenues : l'une pour la fabrication des panneaux, l'autre pour leur pose. Une fois les bons à tirer validés, l'entreprise mettra les panneaux en production.

Annabelle DUPRET informe de l'organisation par le Conseil municipal enfant d'une matinée « Nettoyons la nature » à compter de 9h 30 pour les inscriptions en

équipe derrière la mairie le samedi 28 septembre. Elle ajoute que le Conseil municipal enfant associé à Découvrir avec vous, la MJC et le Patch propose de décorer le village pour Noël. Quatre samedis matins en octobre et novembre seront consacrés à des ateliers ouverts de 9h à 12h pour préparer les décorations. Enfin le CME organisera Halloween le 31 octobre en fin d'après-midi.

Claire LOROUE indique que l'agglomération lance cette année encore l'opération Terres animées autour de l'agriculture bio, l'alimentation, la transmission des exploitations. Azul et deux autres associations organiseront à cette occasion une soirée d'échanges le 16 octobre de 18 à 21h à la salle des fêtes.

André KEMPF annonce que le 30 septembre à 20h se tiendra une réunion publique autour du Linky. Il ajoute qu'outre le contentieux actuel, une procédure nationale est initiée par Corinne LEPAGE contre l'Etat sur le volet sanitaire. Un collectif d'élus drômois pour une alternative au Linky s'est mis récemment en place.

Lucette NURIT explique que le dimanche 29 septembre auront lieu les Virades de l'espoir avec notamment la marche des élus à Montéléger à 11h.

INVITATION INAUGURATIONS

Le dimanche 24 novembre, à l'occasion du marché artisanal de Noël auront lieu les inaugurations :

- Des 8 panneaux patrimoine qui seront installés au cœur du village. Projet du Groupe de travail Patrimoine de la commission extra-municipale info/com
- De la fresque « bienvenue à Montmeyran » sur le mur de la Poste. Une réalisation des enfants du centre de loisirs de la péri, d'après l'idée et avec un artiste peintre montmeyranais, Clément Santos
- Du défibrillateur, don de l'Amicale boules, installé sur le bâtiment du RAM à côté du Forum

**Vous êtes tous cordialement invités à
partir de 11 h 00 devant la Poste
pour cette manifestation**

LA COMÉDIE ITINÉRANTE CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL DRÔME-ARDÈCHE

LES DIMANCHES DE MONSIEUR DÉZERT THÉÂTRE

Lionel Dray

MONTMEYRAN
Salle des fêtes Maurice Pollet

MERCREDI 6 NOVEMBRE • 20H

Avec les maires de Montmeyran, La Baume-Cornillane et Upié et le concours des médiathèques de Montmeyran et Upié

© Cory Régibier

LES DIMANCHES DE MONSIEUR DÉZERT

Lionel Dray

THÉÂTRE

Jours d'aventure

Monsieur Dézert, employé de bureau d'un ministère parmi d'autres, n'a qu'une ambition : vivre pleinement ses dimanches, jours d'aventure par excellence, protégés par l'article 2 de la loi du 13 juillet 1906. Librement inspiré d'une nouvelle de Jean de la Ville de Mirmont, jeune poète avalé par les tranchées de la Grande Guerre aussitôt après l'avoir écrite,

Les Dimanches de Monsieur Dézert est un spectacle d'une étrange et rare beauté. Il y sera question de cinéma, du grand jeu concours de l'été, d'apocalypse, de journaux à petits tirages, de cailloux, de hyènes... et d'âme. Une âme mélancolique et désopilante, comme le serait celle de Lionel Dray, grand clown pétrifié de poésie.

De et avec Lionel Dray / Scénographie Jean-Baptiste Bellon / Production et diffusion Étodie Régibier / Production Le Singe

TARIFS

Adulte • 14 € / 10 € / 7 €
Jeune jusqu'à 16 ans • 7 € / 5 €

Réservation 04 75 59 35 47
Médiathèque de Montmeyran

Réservation 04 75 84 38 64
Médiathèque d'Upié

Réservation 04 75 60 33 45
Mairie de La Baume-Cornillane

www.comedievalence.com





L'UCMV, association loi de 1901, 175 adhérents dont 25 féminines, est affiliée à la Fédération Française de Cyclisme (FFC) et la Fédération Multi-Sports alternative (FSGT). En FFC, 140 licenciés pratiquent le vélo de route et le cyclo-cross à tout niveau (départemental à national) dans un esprit de compétition. En FSGT, 35 cyclistes pratiquent à un niveau qui reste sportif mais dans un esprit plus loisir tout en se faisant aussi plaisir sur des courses départementales.

Le club à l'origine UCM, Union Cycliste Montmeyran, a été créé en octobre 1978 par Roger Girard et Jérôme Trouiller, cyclistes bien connus sur Montmeyran (Roger Girard a été champion Dauphiné Savoie en 1974). L'UCM comprenait une section Cyclotourisme et une autre axée sur la compétition et comptait 34 licenciés.

En 2004 Damien Pollet prend la présidence et restera 12 ans à la tête du club. Sous son égide sera créée une école de cyclisme en 2008 et Thomas Lejeune sera recruté comme salarié de l'association. En 2011, l'UCM fusionne avec le club de Valence l'UCV, et c'est ainsi que naît l'UCMV, Union Cycliste Montmeyran Valence

Depuis 2016, l'UCMV est dirigée par Sébastien Drevon qui perpétue ces objectifs à savoir être un club formateur mêlant jeunesse et expérience, avoir une structure de qualité avec une formation allant de pair. Il s'agit d'amener les jeunes à acquérir des bases techniques afin qu'ils progressent et puissent accéder aux niveaux supérieurs dans les compétitions. 80 jeunes de 10 à 20 ans fréquentent l'école de cyclisme de l'UCMV, coachés par 2 entraîneurs diplômés prestataires : Johann Mossler, Camille Chanrcin et 10 encadrants bénévoles. C'est une des seules de la région ayant atteint un tel niveau de professionnalisme et de qualité.

En 2018, le club a été récompensé par la FFC pour son engagement pour le développement et la promotion du cyclisme féminin et a été invité à Paris sur les champs Elysées lors de la dernière étape du tour de France.

Le club se porte bien, continue de grossir et participe à de nombreuses compétitions et événements. Le club organise aussi des manifestations spécifiques :

- Rencontre écoles de cyclisme : 6 à 12 ans en Mai
- Grand Prix de Montmeyran : 300 cyclistes en 7 courses (minimes, cadets, junior adultes) en mai
- Trèfle féminin au stade de la rivière en mai
- Défi des Limouches le 14 juillet
- Cyclo cross de Valence au Parc Jean Perdrix novembre
- Run and bike à la Fête des Places en décembre
- Participation à l'Ardéchoise des jeunes en juin
- Animations lors des derniers tour de France à Valence
- L'UCMV est aussi le club initiateur des Boucles Ardèche – Drôme

Les pépites du club :

- Léa Curinier, junior 2^{ème} année sélectionnée en équipe de France : championne de France junior du contre la montre, participation dans l'équipe de France aux championnats du monde : 14^{ème} au contre la montre, 8^{ème} sur la course en ligne, première française.
- Laura Asencio, espoir féminin, engagée dans l'équipe professionnelle World Tour WNT-Rotor
- Les anciens champions du club : Guillaume Bonnafond (AG2R, Cofidis), le junior Théo Degache et Paul Delpéch ont rejoint des structures nationales



Cotisation : 120 € avec maillot et cuissard, 50 à 200 € pour la licence FFC Le club prend en charge l'inscription aux courses Subventions : Montmeyran, Valence , nombreux sponsors

Président : Sébastien Drevon
Trésorier : Jean Hérold
Secrétaire : Christophe Bouilloux
Contact seb.ucmv@free.fr
Site www.ucmontmeyran.com

André Kempf, commission info/com avec Sébastien et Christine Drevon



ASSEMBLEE GENERALE et RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Après l'assemblée générale qui s'est déroulée le 7 septembre 2019, le Tennis Club de Montmeyran a organisé sa première réunion du conseil d'administration, samedi 14 septembre 2019, durant laquelle le nouveau bureau a été constitué.

M. Jérôme TROUILLER est élu président et succède à Mme Colette DUHAIL qui a présidé le club durant 13 ans. Madame DUHAIL reste membre du bureau. Toute l'équipe du TCM s'associe à Jérôme TROUILLER pour la remercier pour l'excellent travail réalisé durant toutes ces années ainsi que pour le développement du club avec l'aide de leur entraîneur Rémi BREMOND.

Bien entendu, la nouvelle équipe va continuer sur cette lancée avec plein de nouveaux projets pour la prochaine saison sportive qu'elle espère aussi riche que la précédente.

TOURNOI INTERNE

Le tournoi interne a débuté le weekend du 19 octobre. A noter qu'il est qualificatif ensuite à l'Omnium Drôme Ardèche 4ème série. Peuvent participer : les adultes du club ; les jeunes de 13 ans et plus ; les jeunes de 11/12 ans avec un certificat médical de moins de 6 mois obligatoire, une autorisation de sur-classement par le comité et une autorisation des parents.

Pour s'inscrire, c'est simple : envoyer un mail à jerome.trouiller@fci.com

LES RDV DE NOVEMBRE : Le club est à vous le 15 Novembre (RDV Adultes) / Interclubs championnats 13/14 ans et 15/18 ans

Le TCM



De gauche à droite en bas : Felix KONIECZNY, **Jérôme TROUILLER**, Thierry MILLETO, Sylviane BOMPARD

De gauche à droite en haut : Géralde TROUILLER, Rémi BREMOND, Marie-Jo COMBET, Karine FABRE et Patrick SEIGNOBOS.

Absents sur la photo : Colette DUHAIL, Jacques GAUME et Odile JEAN

Soirée des voisins 2019 : 5ème édition devenue tradition

C'est par une chaude soirée d'été que les voisins des Veyriers se sont réunis pour une fête très réussie chez Pierre-Yves et Lety et leurs enfants.

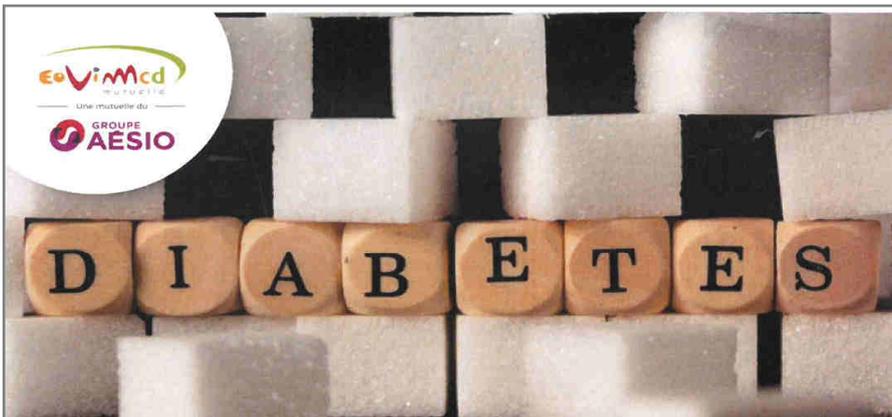
Elle s'est terminée fort tard dans la nuit, pour le plus grand plaisir de tous.

Alain Serre



Infos pratiques

Le recensement de la population par L'INSEE se déroulera sur notre commune du 16 janvier 2020 au 15 février 2020. La commune recrute des agents recenseurs pour cette période. Merci d'adresser vos candidatures avant le 15 novembre 2019 en mairie ou par mail sur : fdc-montmeyran@orange.fr



CONFÉRENCE – DÉBAT

LE DIABÈTE : PRÉVENIR ET VIVRE AVEC...

Mardi 12 novembre

18h30

Salle Georges Brassens

7 Rue du 8 mai 1945

PORTES-LES-VALENCE

Entrée libre et gratuite

Un buffet sera offert à l'issue de la conférence.

Animée par :

- Dr Elisabeth EMIN-RICHARD
Diabétologue et Coordonnateur médical
Relations ville hôpital

- Emilie JAMMES
Diététicienne nutritionniste à Eovi Mcd mutuelle

- Andrée DUPLANTIER
Présidente de l'Association Française des
Diabétiques Drôme / Ardèche

Programme :

- Améliorer les connaissances autour du diabète : causes, diagnostic, conséquences, traitements...
- Apporter des conseils pour prévenir et mieux vivre avec un diabète
- Proposer un soutien aux personnes diabétiques

ANCIENS ET NOUVEAUX MONTMEYRANNAIS, SI VOUS ETES NÉS EN 1949, CE MESSAGE VOUS CONCERNE :

« Les années passent et les souvenirs s'estompent... !! »

Venez vous remémorer les bons moments passés sur les bancs de l'école ou nous raconter quelques anecdotes de votre jeunesse ! Rejoignez nous pour fêter ensemble nos «70 printemps» autour d'un **repas-retrouvailles** prévu le

7 DECEMBRE 2019 à midi à Montmeyran

INSCRIPTIONS dès que possible auprès de

Ginette 06 51 44 94 86

Maryse 06 07 29 50 09

Bernard 06 18 17 82 97

Votre agenda de novembre

Mercredi 6

APPL conférence 20h salle annexe MJC
COMEDIE Itinérante 20h salle des fêtes

Vendredi 8

AMICALE BOULE AG 19h30 salle des fêtes

Dimanche 10

POULP bourse aux jouets - 8h 13h
Salle des fêtes

Lundi 11

Cérémonie commémorative 11h

Judi 14

Bébé lecteurs 10h Médiathèque

Dimanche 17

ECOLE SAINTE MARIE après midi jeux 13h 18h salle des fêtes

Dimanche 24

DECOUVRIR AVEC VOUS marché artisanal de Noël
Inaugurations (voir p 2)

Samedi 30*

AMICALE LAIQUE LOTO 18h salle des fêtes

suite à un incident technique, la médiathèque change d'adresse mail :

media.montmeyran@lilo.org

État Civil

Avis de décès

Marie-Rose CONTAMINE (70 ans)
Chemin de Ladeveau

Sandrine ROUX (50 ans)
Les Petits

À Flanc de coteau

Les articles pour le prochain numéro sont à remettre en mairie avant le

10 novembre 2019

fdc-montmeyran@orange.fr



Les Féminines à l'honneur !

Depuis maintenant septembre 2018, le club de l'US Montmeyran possède une équipe U11 Féminines dans ses rangs. Pour cette deuxième saison pas moins de 15 joueuses sont ralliées à cette équipe coaché par César SACCO les mardis et jeudis de 18h15 à 19h15. Elles font un début de saison remarquable. Bravo à elles, continuez ainsi !

Nouveaux éducateurs !

Nouvelles recrues dans les rangs de l'USM du côté des éducateurs. En effet Jean Michel BOUCHARD et Alain MARTEL en provenance de Malissard viennent étoffer le groupe d'éducateur du club, et auront à charge la catégorie U18. Nous leur souhaitons la bienvenue et une bonne saison sous leurs nouvelles couleurs !

Zoom sur les séniors !

Dans la poule C de D3, les séniors 1 de l'US Montmeyran font très bonne figure en ce début de championnat. En effet avec 2 victoires et un nul l'équipe est en tête de la poule ! Espérons que les résultats continuent ainsi pour atteindre l'objectif de montée en D2 à la fin de cette édition.

L'équipe réserve repêché in-extremis en D4 commence moyennement son championnat avec une victoire et



deux défaites. L'objectif maintien est dans toutes les têtes et les joueurs ne veulent pas refaire une saison cauchemardesque comme l'an passé ! Nous leurs souhaitons de réaliser leur objectif le plus vite possible !

Nous suivre...

Vous pouvez nous suivre à chaque seconde sur notre site internet <http://footusm.fr/v2/> ou, ou bien sur notre page Facebook « US Montmeyran » pour connaître les rencontres du week-end. Nous sommes aussi joignables à l'adresse mail suivante unionsportivemontmeyran@orange.fr ou au 06.88.00.84.26, numéro du salarié du club, IMBERT Benoît.

LES SAYENS (BASEBALL) DE RETOUR AU STADE DE LA RIVIERE

Les Sayens sont de retour depuis le 17 Octobre pour leur séance d'entraînement du Jeudi.

Vous pourrez les apercevoir de 18h30 à 20h15. Une journée d'initiation sera organisée par les Sayens au cours du printemps 2020.

L'Equipe Municipale des Sports
Olivier Rochas – Isabelle Vatant – Alain Terrail –
Claire Loroue



BÉBÉS LECTEURS

Prochaines séances

JEUDI 17 OCTOBRE À 10H
JEUDI 14 NOVEMBRE À 10H
JEUDI 19 DÉCEMBRE À 10H
"EN ATTENDANT NOËL"

Conférence
petite enfance

Mercredi
6 NOVEMBRE
20 H

DÉVELOPPEMENT MOTEUR DU BÉBÉ

De la naissance aux premiers pas

MICHELE FORESTIER

MONTMEYRAN
Salle annexe MJC
(sous la salle des fêtes)
Contact organisateur : APPL
parentsptitsloups@gmail.com

Ouvert aux
parents,
professionnel(le)s
petite enfance,
soignant(e)s...

Participation
libre

DIMANCHE 10 NOVEMBRE 2019

BOURSE AUX JOUETS

8H À 18H
SALLE DES FÊTES

ORGANISÉE PAR
L'association **pouls**
Buvette sur place
et restauration rapide

Inscription et renseignements
pouls26120@gmail.com

Les jouets invendus pourront être donnés au Secours Populaire

L.P.N.S. ne pas jeter sur la voie publique

**L'APPEL DE L'ÉCOLE
SAINTE MARIE DE
MONTMEYRAN
VOUS PROPOSE :**

A Tentez de gagner des lots à notre tombola !
1 entrée = 1 chance de gagner

A Entrée 2€ par personne
gratuit - de 3 ans

Une après-midi JEUX

**LE DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019
EN PARTENARIAT AVEC**

VENEZ PARTAGER UN BON MOMENT EN FAMILLE OU
ENTRE AMIS
SALLE DES FÊTES DE MONTMEYRAN DE 13H À 18H
Buvette et snacking sur place



*Samedi 23 novembre à 21 H
Salle des fêtes de Upie*

Soirée organisée par les anciens pompiers de La Raze

*Avec l'orchestre d'Harmonie
De Tain Tournon*

Entrée 10 €

Renseignements et réservations 0689452850

Ou gerard.pelurson@orange.fr

Billets en vente magasin La Roue Libre Montmeyran

ECOLE
ROGER MARTY
MONTMEYRAN

Amicale Laïque
Montmeyran

LOTO

UN WEEK-END
AU PUY DU FOU
4 PERS

TROTINETTE
TOUT
TERRAIN

NINTENDO
SWITCH-LITE
&
JEU

PLANCHA
GAZ

SAMEDI 30 NOVEMBRE
À partir de 18h
2019

SALLE DES FETES MONTMEYRAN

Buvette et restauration sur place

ne pas jouer sur la voie publique

**Le 24 novembre 2019,
Découvrir avec vous organise son
11ème marché artisanal de Noël.**

Les exposants choisis pour la qualité, l'originalité et l'authenticité de leurs produits vous feront découvrir leur production et trouver plein d'idées de cadeaux à mettre au pied du sapin.

Le tout dans une ambiance festive au gré des animations, des jeux et balades à poneys pour les enfants et avec la présence du **Père Noël**.

Tout au long de la journée « Découvrir avec vous » proposera sa **tombola** aux nombreux lots et une **restauration** complète ou le temps d'une crêpe, d'un chocolat ou d'un verre de vin chaud.

**MARCHE ARTISANAL
DE NOËL**

Décorations, Cadeaux, Saveurs

Jeux et animations avec la
présence du Père Noël

MONTMEYRAN
24 Novembre 2019
Salle des fêtes

LA
DRO
ME